



Syndicat Local SPS de l'EPSNF



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants non-gradés

LETTRE OUVERTE

Le 17 juin 2019.

Monsieur le Directeur,

La note de service du 4 juin 2019 (diffusée par mail le 12 juin 2019), portant sur *les consignes particulières à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire les conséquences sanitaires de fortes chaleurs et d'un épisode caniculaire* **est inexacte.**

En effet, vous précisez, dans cette note de service, que des fontaines d'eau réfrigérée sont en fonctionnement dans tous les services, parmi lesquels le PV, le PCI ou la PEP. Or, force est de constater que ces postes en sont tout à fait dépourvus. Par conséquent, les agents y travaillant devront avoir la possibilité d'obtenir une bouteille d'eau fraîche avant leur prise de service.

Vu le nombre conséquent de bouteilles d'eau distribuées à la population pénale, cela ne devrait pas poser problème...

Veuillez recevoir nos salutations syndicales les plus fraternelles.

Copies à :
Personnel de l'EPSNF
Syndicat National SPS
DI Paris



SPS 100% Surveillant

Fédération Générale Autonome des fonctionnaires